

International Journal of Strategic Management and Economic studies (IJSMES)

ISSN: 2791-299X

Institutions de Micro-Finance et COVID 19 au Bénin : Analyse des effets sur la performance des crédits

Yaovi Hilaire Elvis HOUNDALIDJI¹, Emmanuel C. HOUNKOU²

¹ Docteur en Sciences de Gestion, Université d'Abomey-Calavi (Bénin), Laboratoire pour la Performance et le Développement des Organisations (**LARPEDO**)

² Professeur Titulaire, Université d'Abomey-Calavi (Bénin), Directeur de l'Ecole Doctorale des Sciences Economique et de Gestion, Laboratoire pour la Performance et le Développement des Organisations (LARPEDO)

Résumé: La Covid 19 une pandémie née dans une ville de la Chine en 2019 a secoué la planète terre dans tous les secteurs d'activités avec des conséquences sans précédentes sur les êtres humains et leur environnement (Girac 2021). Les conséquences ont été très visibles dans la vie des entreprises. Les IMF n'ont pas fait exception à ce désastre (Xavier Reille, & all 2009). Selon CNCC (2020) la Covid 19 a affecté les activités économiques et commerciales à une échelle internationale et a engendré des impacts plus ou moins significatifs pour toutes les entités, quels que soient les secteurs d'activité et les zones géographiques. En temps de crise, les IMF ont de difficultés et mêmes plus que d'autres entreprises (Ramzi Benkraiem 2013). Qu'en est-il pour le Bénin ? Quels sont les effets de la pandémie sur les activités des IMF ? L'objectif de ce travail est d'analyser les effets de Covid19 sur la performance des crédits. Pour y arriver une analyse temporelle sur les données agrégées des IMF durant les cinq dernières années a été faite. Il ressort des résultats que la pandémie a une conséquence très lourde sur les IMF avec un niveau de crédit en souffrance plus accentué à partir de 2020. Ce taux d'impayé et de crédit en souffrance a atteint le niveau le plus élevé jamais enregistré dans le secteur des IMF au Bénin. En conclusion, la performance des crédits a reçu un coup avec un taux élevé des crédits en souffrance et en impayé. Ce secteur nécessite un appui financier des institutions de Bretton Woods et des gouvernants à travers une politique d'accompagnement bien définie en vue de pérenniser le secteur.

Mots-clés: PME, microfinance, portefeuille à risque, encours de crédits, performance des crédits.

Digital Object Identifier (DOI): https://doi.org/10.5281/zenodo.7132969

Published in: Volume 1 Issue 2



 $This work is \ licensed \ under \ a \ \underline{Creative\ Commons\ Attribution-NonCommercial-NoDerivatives\ 4.0\ International\ License.}$

1. Introduction

Les pme représentent un segment important de toutes les économies, et sont une source considérable d'emploi et de revenu mais aussi des moteurs d'innovation et de croissance, (OCDE, 2009). Selon la banque européenne d'investissement (2020), les petites et moyennes entreprises (PME) sont l'épine

dorsale de l'économie dans le monde. Elles représentent environ 90 % de toutes les entreprises et créent plus de 50 % des emplois sur le plan international (BEI, 2020). Toutefois, un accès insuffisant aux financements constitue l'un des obstacles les plus sérieux à leur croissance. Avec The World Development Report (2005), l'accès au financement est particulièrement problématique pour les entreprises les moins productives qui se retrouvent en grande partie dans les pays en voie de développement. Beck, Demingüç-Kunt et Maksimovic (2005) concluent que les petites entreprises sont plus sujettes à la contrainte financière que les plus grandes. La microfinance est le moyen de lutte contre l'exclusion financière et la pauvreté dans les pays en développement, (Philippe Adair et Imène Berguiga, 2010).

Aterido et al. (2007), Levrato (1990) concluent que la taille des entreprises constitue un facteur discriminant en matière de structure d'endettement.

Avec Bigsten et al. (2003), Beck, Demingüç-Kunt et Maksimovic (2005), l'accès au financement bancaire est contraint pour près de deux tiers aux micro entreprises contre 10% des grandes entreprises. Face à ces difficultés de financement des entreprises et particulièrement les pme, les IMF sont plus sollicités Philippe Adair et Imène Berguiga, (2010).

Les conditions de crédit désignent une multitude d'aspects, dont les plus importants sont les écarts de coûts et de taux d'intérêt entre les établissements bancaires et les IMF.

Pour Benkraiem (2013), malgré un ralentissement de la distribution de crédits plus modéré en France, en comparaison avec d'autres pays comme l'Italie, il existe une dégradation de l'accès à l'endettement. Les banques qui ont accepté des risques élevés avant la crise ont réalisé des pertes importantes. Ces pertes les contraignent à réduire leur activité de prêt tant qu'elles n'ont pas reconstitué un niveau de fonds propres jugé suffisant au sens des normes Bâle.

selon plusieurs études (Africapractice, 2005; FMI, 2004; Aryeetey, 1998), les difficultés d'accès aux financements constituent le premier obstacle au développement des pme en Afrique au sud du Sahara, assez loin devant les problèmes de corruption, de déficience des infrastructures ou bien de fiscalités abusives. Ces études estiment que 80 à 90 % des pme d'Afrique au sud du Sahara connaissent des contraintes de financement importantes. Privées de l'accès au marché des financements, les pme couvrent le plus souvent la totalité de leurs besoins par des ressources personnelles et au recours aux IMF (Africapractice, 2005; Aryeetey, 1998).

Avec Pony (2013), les IMF sont perçues non seulement comme un outil générateur de richesses et de financement des activités génératrices de revenus (AGR), mais aussi comme une stratégie de développement durable des pays du sud.

Voukeng, Ghislain-Blaise (20016), perçoit une IMF comme une organisation qui offre des services financiers aux personnes à faibles revenus ou n'ayant pas accès au secteur financier formel ; son statut juridique peut être très varié : ONG, association coopérative d'épargne et de crédit, société anonyme,

établissement financier. Les IMF sont réglementées ou non, supervisées ou non par les autorités ou d'autres entités¹.

La microfinance a connu une croissance sans précédent sur les marchés émergents. Selon les données du MIX (Microfinance Information Exchange), le secteur a progressé à un rythme historique, affichant un taux de croissance annuel moyen de 39 % et totalisant plus de 60 milliards de dollars US d'actifs en décembre 2008. La microfinance a tiré profit du fait qu'elle est largement reconnue à l'échelle mondiale comme un outil de développement. Promue par de nombreux gouvernements souhaitant améliorer l'inclusion financière, elle a même été inscrite à l'ordre du jour des Nations unies et du G8. Identifiant le potentiel de rendements sociaux et financiers, les bailleurs de fonds et les investisseurs socialement responsables lui ont attribué un volume accru de financements. La performance mondiale du secteur a été exceptionnelle, avec une excellente qualité et un rendement stable des actifs.

Pour MicroRate (2003), la source de risque la plus importante pour une institution financière réside dans son portefeuille de crédits. Non seulement le portefeuille de crédits est et de loin l'actif le plus important pour une IMF, mais le risque qu'il constitue pour l'institution, est assez difficile à mesurer. Pour les institutions de microfinance, dont les crédits, typiquement, ne sont pas couverts par des garanties facilement réalisables, la qualité du portefeuille est absolument cruciale. La gestion des crédits n'est toujours pas facile. Si en microfinance la gestion des crédits n'est souvent pas facile en temps normal, qu'en serait-il en temps de crise sanitaire ? Quel est l'impact de la Covid 19 sur la qualité du portefeuille dans l'industrie de la micro finance au Bénin ? Tels sont les axes de réflexion et d'analyses que ce papier va aborder. L'objectif est d'analyser les effets de Covid19 sur les activités des IMF au Bénin et spécifiquement d'analyser l'effet de la pandémie sur le niveau des créances du secteur et surtout son impact sur la qualité du portefeuille au Bénin.

Cet article est structuré en quatre parties. La première partie de ce papier est introductive. La deuxième est relative à la revue de littérature. La troisième partie s'intéresse à la méthodologie de recherche. La quatrième quant à elle a tenu compte de l'analyse des résultats pendant que la conclusion a présenté les principaux résultats, les limites de même que les perspectives.

2. Revue de littérature

${\bf 2.1} \qquad {\bf Les \ difficult\'es \ du \ financement \ des \ PME \ par \ les \ banques \ classiques}$

Le financement bancaire constitue une part prépondérante des ressources des pme en France, rendant ces sociétés très vulnérables au resserrement des conditions de crédit. Avec l'OCDE, 90% des financements des pme en France proviennent des banques contre 24% aux États-Unis,

Abdesslam & al (2015). Cette forte dépendance au financement bancaire pose des problématiques importantes dans un contexte de réduction de l'accès des pme au crédit, Gonnet & al (2018). Mieux,

http://www.ijsmes.com 351

_

¹ Définition tirée du glossaire « BAROMÈTRE DE MICROFINANCE 2010

pour ces auteurs, le diagnostic sur l'insuffisant accompagnement des banques classiques aux pme est suffisamment connu. Le secteur des pme reste, de façon dominante, dans le secteur informel et ne dispose pas de comptabilité et un business plan permettant au comité de crédit bancaire d'analyser le risque et contraintes financières récurrent. Les garanties hypothécaires demandées sur les biens personnels dissuadent les entrepreneurs de s'adresser aux banques.

Pour Fadoua & al (2017), le financement par endettement représente une nécessité du financement avec les capitaux propres. Cependant, le recours à l'emprunt bancaire est en forte relation avec la capacité du remboursement, d'endettement et le risque encouru par le prêteur (Barneto & Gregorio, 2009).

Avec Adair et Fhima (2013), les exigences des banques, surtout en matière de garanties, expliquent en grande partie l'insuffisance des concours octroyés, par rapport aux besoins exprimés des pme. Barneto et Gregorio (2009) ajoutent que l'octroi de crédit aux pme est relatif à la capacité de remboursement de l'entreprise et de sa capacité d'endettement. La survie et la performance de toute entreprise dépendent de sa capacité à trouver les moyens nécessaires pour financer ses différents besoins.

2.2 Financement des pme en période de crise

Dans un contexte de crise, les pme rencontrent plus de difficulté pour financer leurs projets d'investissement. Ce fait peut s'expliquer par deux facteurs : l'évolution défavorable des mécanismes d'offre et de demande de crédits ainsi que l'aggravation du risque de défaut des entreprises (Ramzi Benkraiem 2013). Selon Girac (2021), la crise sanitaire a impacté fortement la structure financière des entreprises, rendant nécessaire un renforcement ciblé des fonds propres estimé à 50 milliards d'euros dont environ 20 milliards assortis d'un soutien public.

Pour Abdesslam & al (2015), sans financement, il n'y a pas d'investissements, et sans investissements, il n'y a pas de croissance. La crise financière a fragilisé le financement des PME françaises. Selon Ch. Piette & M.D Zachary (2015), les banques durcissent leurs critères d'octroi de crédits pendant une crise financière, dans la mesure où les pme, qui disposent de moins d'alternatives de financement que les grandes entreprises, devraient en être plus affectées. La demande de crédits bancaires des grandes entreprises s'essouffle plus rapidement et plus profondément dans les moments de crise, alors que celle des pme se maintient pendant un temps, avant de ralentir elle aussi, mais ce repli est en général de moindre ampleur et de plus courte durée. Avec la crise financière de 2008, les banques belges, ayant perçu une augmentation des risques liés aux crédits aux pme, ont en effet réduit leur offre, en jouant sur les garanties exigées. Les difficultés de financement rencontrées par les pme françaises constituent une entrave majeure à leur développement Alexandre H. & al (2014).

Selon Xavier Reille, Christoph Kneiding et Meritxell Martinez (2009) les IMF pendant la crise financière éprouvent des difficultés à mobiliser des capitaux, et leurs portefeuilles de microcrédit stagnent ou se contractent, ce qui représente un retournement après des années de remarquable croissance. Dans cet élan, les impayés ont touché environ 88% des IMF de l'Europe de l'Est et de l'Asie

centrale contrairement aux IMF de l'Asie de l'Est et du Pacifique (AEP) et MOAN, qui sont les moins touchées. Les effets des crises financières sur les IMF varient d'un pays à un autre.

2.3 Les IMF et impayés des crédits en souffrance

La notion d'impayé est un terme général qui est utilisé sous différent aspect de non remboursement de crédit. Il existe donc plusieurs types d'impayés suivant l'âge ou le stade où l'on se trouve en matière de recouvrement (Azokly, 2010). Une échéance reconnue comme impayée peut faire ou transformer un crédit ou un encours de crédit à un crédit en souffrance.

Considérés comme des monstres cachés, les impayés constituent le principal motif des faillites des institutions de crédit. La gestion des impayés impose que les IMF doivent prendre des stratégies préventives et adéquates, qui permettront d'assurer les résultats financiers confortables et leur pérennité (Tankpe Tanko Awoki, 2018). Pour les mêmes auteurs, les impayés sont le plus souvent le résultat d'une mauvaise conception des produits de prêt et des procédures d'octroi de crédit. Les causes des impayés varient d'un auteur à un autre, ainsi selon Honlonkou et al. (2001), la performance des IMF en matière de remboursement est liée aussi bien aux caractéristiques des caisses, ainsi qu'aux activités financières des clients. La plupart des microcrédits ne sont pas garantis par des actifs corporels que l'on peut saisir ou vendre en cas de défaillance du débiteur (Richard, Rosenberg 1999).

Pour Honlonkou, Acclassato et Quenum, (2006), plusieurs facteurs expliquent les impayés chez les IMF. Il s'agit d'une part, des facteurs liés aux emprunteurs et d'autre part, de ceux liés à l'institution. Quant à Lanha (2002), le taux de recouvrement des créances augmente chez les clients ayant une ancienneté de zéro à quatre ans. Mais à partir de la cinquième année, il est constaté une baisse du taux de remboursement. Cela est dû au manque d'exigence de la part des gérants et à la saturation du marché au niveau de l'activité du client. Mieux, Mignon (2009) quant à lui conclue que la pérennité des entreprises relèverait de facteurs liés à la performance financière et commerciale sur une longue période, mais aussi des choix organisationnels et stratégiques, de la gouvernance et des options en termes d'apprentissage et d'investissements. Avec Hervé Alexandre et Hélène Buisson-Stéphan (2014), la structure, la taille les activités des pme peuvent largement être influencées par leur environnement économique. Un crédit en souffrance est l'ensemble des encours dont une échéance de remboursement est rentrée dans l'impayé. Un encours de crédit peut être considéré comme encours ou crédit en souffrance.

2.4 Les montants de dépôts

Ils concernent l'ensembles des dépôts effectués par les clients dans leur compte épargne dans une IMF. Ils constituent un refinancement ou une source de financement des IMF. Selon Julia Abakaeva et Jasmina Glisovic-Mezieres (2009), les dépôts d'épargne constituent la base solide du financement des institutions de micro finance ; leur volatilité est restreinte et leur coût d'intérêt faible. Les dépôts à terme sont plus volatils que les comptes d'épargne en raison de leur concentration plus élevée, dans la mesure où ils fluctuent en montants relativement importants. Il existe plusieurs formes de dépôts. Les dépôts de garantie, les épargnes libres, les épargnes sur livret, les épargnes stratégiques. L'ensemble de ces

ressources constituent des dépôts qui sont des ressources propres des clients d'une IMF. C'est un actif du client d'une IMF. Pour Karim Barlet (2010), la stabilité ou la volatilité des dépôts est fonction de la taille et de la fréquence des transactions, de la réputation de l'établissement et des taux d'intérêt. Les dépôts d'épargne constituent la base solide du financement des institutions de micro finance, ainsi, leur volatilité est restreinte et leur coût d'intérêt est faible.

2.5 Les IMF et le portefeuille à risque

Un microcrédit est généralement considéré comme étant en situation de risque, s'il présente un retard de paiement de plus de 30 jours (MicroRate 2003). Mais en réalité, les risques dans ce secteur proviennent généralement de la mise en place des crédits et du retard de remboursement noté à ce niveau. Pour Tillman Bruett & all (2005), l'encours brut de crédits constitue le principal actif d'une IMF. La qualité du portefeuille est essentielle pour le succès financier de toute institution de microfinance. Le réseau Microfinance African Institutions Network, MAIN, (2019), renchérie dans ce sens. Le risque le plus important pour une IMF réside dans son portefeuille de crédit qui est généralement l'actif le plus important et le plus productif d'intérêts pour une IMF. Selon Tillman Bruett & all (2005), une baisse de la qualité du portefeuille peut indiquer un recul de la satisfaction de la clientèle, qui risque de se traduire par un faible taux de fidélisation et une hausse des coûts d'acquisition de clients. Le ratio PAR est l'instrument le plus communément utilisé dans le secteur de la microfinance pour mesurer la performance de crédit. Pour Richard Rosenberg & all (1999), un PAR classé par classes d'âge fonctionne bien comme signal d'alerte ou comme sirène d'alarme. Il n'existe pas d'indicateur qui permette à lui seul de répondre à tous les besoins et de faire face à toutes les situations, mais le PAR classé par âge est l'indicateur le plus utile de tous (Cgap, 2003).

Avec Claude Royer (2005), le ratio PAR fourni aux gestionnaires un portrait de la situation du portefeuille de prêt, à un moment précis. Pour ce dernier, le PAR est donc très utile pour mesurer le risque actuel et les pertes potentiels à venir. Le principe étant qu'un prêt affichant un retard indique que les autres paiements à venir pourraient aussi être en retard et qu'éventuellement, c'est l'ensemble de la créance qui pourrait être en danger.

La gestion des crédits en arriéré par l'approche de portefeuille à risque est mieux classée que le taux de recouvrement et le ratio de paiements retards car elle donne plus d'informations sur la situation actuelle et future de risque à courir (Keje Munono, Hugues, 2022). Pour cet auteur, le seuil critique de ce ratio dépend d'une institution à une autre suivant sa taille, sa rentabilité et sa stratégie de couverture de crédit. Toutefois, la situation est préoccupante généralement pour une PAR30 supérieure à 10% pour les microcrédits non couverts par des garanties solides. Le portefeuille à risque dans le langage courant des acteurs de microfinance est le rapport entre les crédits en souffrance et le total des encours de crédits.

2.6 Les IMF et les encours de crédits

L'encours d'un portefeuille d'une IMF représente la quantité effective de fonds engagés dans les opérations de prêt ; c'est ce montant, et non le montant décaissé, que l'institution détient réellement et qu'elle doit effectivement financer (Richard Rosenberg & all, 1999). Pour Cgap (2003), l'encours de prêts brut ou montant brut du portefeuille de prêts, est un solde restant dû de tous les prêts en cours accordés par une IMF, qu'ils soient sains, douteux ou restructurés. Ce montant n'inclut pas les prêts qui ont fait l'objet d'un abandon de créance, ni les intérêts courus. Bien que la réglementation locale de certaines IMF leur impose d'inclure le montant des intérêts courus, ces institutions doivent fournir une note présentant séparément le montant du solde restant dû des prêts en cours et le montant de tous les intérêts courus.

Avec Tillman Bruett & all (2005), l'encours brut de crédits constitue le principal actif d'une IMF. La finance pour tous le définit comme le montant total des crédits émis par une ou des institutions financières à une date donnée et non remboursés. Pour les pratiquants, l'encours de crédit est l'ensemble des restants de crédit dû en capital auprès d'un client et dont les échéances ne sont pas échues. A la date de la mise en place des crédits, l'encours des crédits peuvent être confondus aux crédits octroyés.

2.7 La COVID 19 et ses effets sur l'environnement socioéconomique au Bénin.

L'impact socioéconomique de la pandémie s'est avéré catastrophique sur l'économie, l'emploi, les entreprises, les ménages, le secteur informel, les groupes vulnérables (Grégoire Balaro et Siméon Dossou 2020). Pour ces derniers, la crise sanitaire a provoqué une baisse considérable de la production, de la valeur ajoutée des branches par l'arrêt voire la réduction du temps de travail qui a provoqué une chute importante de la productivité horaire, qui s'est répercutée sur les capacités de production. Cette crise a pour conséquence les perturbations des chaînes d'approvisionnement, l'insuffisance de la demande du fait des pertes de revenu, l'érosion des marges de trésoreries, la contraction de l'investissement.

2.7.1 Les effets de la Covid 19 dans l'UEMOA

Selon la BCEAO (2021) la progression annuelle de l'encours des dépôts dans le secteur à fin mars 2021 (+15,3%) est plus importante que celle notée à fin mars 2020 (+9,4%), fin mars 2019 (+9,9%) et fin mars 2018 (+7,0%). Ces données traduisent la confiance des populations, vis-à-vis du secteur de la microfinance, malgré le contexte lié à la COVID-19. Avec la BCEAO, il ressort que l'encours des crédits des SFD de l'Union s'est accru de 168.961,5 millions de FCFA (+11,2%) par rapport à son niveau à fin mars 2020 pour se situer à 1.679.058,0 millions de FCFA. Cette hausse est observée en Côte d'Ivoire (+55.079,5 millions de FCFA, soit +15,3%), au Burkina (+43.154,2 millions de FCFA, soit +21,9%), au Sénégal (+36.561,0 millions de FCFA, soit +8,3%), au Togo (+19.250,9 millions de FCFA, soit +10,4%), au Mali (+14.907,6 millions de FCFA, soit +10,4%) et au Bénin (+11.048,5 millions de FCFA, soit +7,3%).

Selon CCR (2020), la maladie à coronavirus (COVID-19) a eu et continue d'avoir des répercussions sanitaires, économiques et financières sans précédent à l'échelle mondiale et singulièrement dans l'espace UEMOA. L'activité économique est pénalisée par le resserrement des conditions financières mondiales, la fuite des capitaux et la chute des prix des matières premières. Les conséquences économiques et financières de la COVID-19 ont été de plusieurs ordres et variaient significativement selon les secteurs d'activité.

La pandémie à un impact sur les entreprises sénégalaises FinTechs en finance digitale selon Elizabeth Berthe & al (2021). Les FinTechs spécialisées dans l'épargne ont vu leur activité B2C diminuer significativement, car leur clientèle est principalement composée de populations vulnérables, notamment des femmes qui ont moins accès aux services financiers formels.

2.7.2 Les effets de la Covid 19 au Maroc et ailleurs

Selon Fondation Grameen (2020), un opérateur comportant plus 80 institutions de micro finance dans le monde entier et opérant dans une quarantaine de pays et avec près de 100 millions d'euros d'encours de financement, a vu ses activités impactées par la Covid 19 avec une augmentation potentielle du portefeuille d'impayés et une réduction de la demande de crédit. Dans le même temps, une augmentation sur les besoins de liquidités s'est faite remarquée à hauteur de 52% chez les IMF enquêtées.

Avec Fatima Zahra Erraji et Radouane Sidky (2021) la Covid-19 a affecté le système bancaire marocain, notamment à travers l'accélération des créances en souffrance, les tensions sur les liquidités ou encore le ralentissement de la distribution des crédits. Cela s'est traduit au niveau de réalisations des banques marocaines cotées par une forte baisse des résultats due à une hausse importante du coût du risque et de l'impact de la contribution des banques au fonds covid 19.

Avec la Covid 19 les impayés sont rapidement sombrés avec un taux qui est passé de 4,9% en 2012 à 7,6% en 2019, illustrant une détérioration de la qualité des engagements.

La solvabilité des ménages et des entreprises a été durement touchée par la pandémie covid 19. En 2020 avec la Covid 19, l'encours des créances en souffrance a fortement progressé courant cette année, passant de 69,9 Mrd MAD à fin 2019 à 80,2 Mrd MAD à fin décembre 2020, soit une augmentation de 10,3 Mrd MAD en une année, la plus forte progression de l'encours sur la dernière décennie. Il ressort donc que, le taux d'impayés à fin décembre 2020 est de 8,4% contre 7,6% une année auparavant. Cette détérioration de la qualité des engagements traduit la montée des créances en souffrance détenues sur les ménages qui ont enregistré une progression de 18,2% en 2020.

Quant à Bureau Benjamin & al (2021), en France la Covid19 a durement touché les entreprises avec un effet sévère sur la qualité de crédit aux entreprises. Leur travail atteste une fois encore que la Covid 19 a un effet négatif sur les entreprises quel que soit le secteur d'activité. De même avec CNCC (2020), la Covid 19 a affecté les activités économiques et commerciales à une échelle internationale et a engendré des impacts plus ou moins significatifs pour toutes les entités, quels que soient les secteurs d'activité et les zones géographiques.

2.8 Revue théorique

La revue théorique sur les créances des IMF se rapporte en général à la théorie de l'agence, l'asymétrie d'information, la sélection adverse et l'aléa moral pour expliquer le comportement des individus face au non-respect de leurs engagements dans des situations de remboursement de crédit. Il est question dans cette section de présenter les différentes théories relatives à la gestion des créances.

2.8.1 Théorie de l'agence

Etymologiquement, la théorie de l'agence trouve son origine dans le fait que l'entreprise n'est pas une personne morale isolée, elle est toujours en interaction avec ses différents partenaires. Autrement dit, beaucoup de personnes y prennent part à la prise de décisions stratégiques. La séparation entre la fonction de gestion et la propriété du capital d'une entreprise introduit une source d'incertitude qui peut prendre plusieurs formes. C'est une sorte de conflit du fait d'une divergence de point de vue. Berle et Means 1932 en sont les précurseurs avant que d'autres auteurs tels que les Jensen Meckling (1976) ne démontrent qu'en réalité les objectifs des dirigeants ne se résument pas à la maximisation du profit.

Parlant de la décision, la théorie de l'agence permet de mettre en lumière le lien de collaboration existant entre les actionnaires propriétaires du capital et les employés. Dans les IMF, les associés (principal) peuvent être très nombreux pour pouvoir assurer la gestion quotidienne de l'institution. Pour cela, ils mandatent les dirigeants (agent) d'assurer cette gestion et de leur rendre compte. Il en découle ainsi une séparation entre la propriété du capital et le pouvoir décisionnel (Brook & al., 2000)².

Dans cette relation, les intérêts poursuivis par les deux parties sont parfois divergents. En fait, les actionnaires veulent minimiser le risque qui pèse sur leur capital, alors que les gestionnaires quant à eux cherchent à atteindre à tout prix les objectifs qui leurs sont assignés afin de préserver leur emploi. Dans cette optique, ils prennent des risques énormes parfois au prix du capital des actionnaires. Il ressort donc de la littérature que de la théorie d'agence découle celle de l'asymétrie informationnelle.

2.8.2 La théorie de l'asymétrie d'information

Développée par Akerlof (1970) elle met en évidence les différents niveaux d'informations dont disposent les parties prenantes dans un marché déterminé. En réalité, il y a asymétrie d'information lorsqu'il y a absence de la théorie de la concurrence pure et parfaite (Varian,1992; Voukeng 2016). Il s'agit de l'incertitude qui entoure le remboursement des créances tant du côté des dirigeants que des emprunteurs (Ndjetcheu, 2013). Ce problème universel connait une acuité dans les pays en développement où les micro-entreprises relèvent pratiquement du secteur informel (Lanha, 2001). Cette théorie engendre la sélection adverse et l'aléa moral dans le secteur du micro finance. Georges Dionne (1981) explique que c'est la mauvaise allocation des ressources dans un environnement incertain qui a engendré deux problèmes d'information dans les marchés d'assurance. Le risque moral et la sélection adverse. Le premier concerne l'influence des assurés sur les événements aléatoires alors que le second

² Cités par (Ndjeutcheu, 2013).

est relié à la difficulté pour les compagnies d'assurances de distinguer les risques que représentent les individus. Arrow 1963, Ehrlich et Becker 1972, Pauly 1974 sont les précurseurs des modèles pour d'avantage assurer le marché.

3. Méthodologie

En matière d'étude d'impact, (Hulme 1997) conclue que deux approches sont souvent opposées (méthode expérimentale et méthode inductive). Mais, la sélection des méthodes dépend des objectifs poursuivis, des moyens disponibles et de leur faisabilité. Pour Doligez (2004), l'approche en termes d'impact permet de mieux appréhender les effets induits et les externalités, d'anticiper certains phénomènes au niveau méso-économique notamment et d'approfondir la dimension sociale des effets et ses répercussions économiques. Selon Khan (2022), la méthode expérimentale est le plus souvent utilisé par des scientifiques. Elle permet la mise en évidence de liens de causalité entre des événements (Anceaux et Sockeel 2006).

Avec les travaux de Fatima Zahra Erraji, Radouane Sidky (2021) et relatifs au secteur bancaire marocain face à la Covid 2019, une étude temporelle des données de crédits bancaire et en souffrance, des encours de crédits bancaires, des crédits aux ménages et aux entreprises de 2004 à 2020 a été faite. Quant à CCR (2020) une enquête a été effectuée dans les 8 pays de l'UEMOA. Les données qualitatives recueillies ont subi une analyse descriptive et bi variée. Comme Grameen (2020) l'équipe de Msc de Elizabeth Berthe & al (2021) a effectué une enquête avec des FinTechs sénégalais en phase de démarrage. Ces données qualitatives ont été complétées avec des données quantitatives disponibles sur les Fintechs.

Bureau Benjamin & al (2021), dans leur travail ont adopté un modèle de micro-simulation s'appuyant sur un jeu de données individuelles particulièrement riche pour évaluer l'impact de la crise sanitaire sur la situation financière de plus de 645 000 entreprises françaises en 2020.

Ainsi, dans le cadre du présent travail, nous allons effectuer une analyse comme Fatima Zahra Erraji, Radouane Sidky (2021), afin d'atteindre l'objectif.

3.1 Les outils de mesure de la performance des crédits

Selon MicroRate (2003) le portefeuille à risque (PAR) mesure en réalité la partie du portefeuille qui est « contaminée » par les impayés, en pourcentage du portefeuille total voir les encours. D'autres indicateurs tels que le ratio Perte sur Créances, le ratio Dotation aux Provisions et le ratio Couverture de Risque sont utilisés pour mesurer la qualité du portefeuille. Il faut retenir que bien que d'autres mesures soient régulièrement utilisées, le PAR s'est imposé comme l'indicateur de choix. Il est facilement compréhensible, il ne sous-estime pas le risque, et est comparable entre institutions. Pour Claude Royer (2005), les institutions œuvrant dans le domaine de la microfinance utilisent plusieurs méthodes pour présenter un indicateur de la qualité de leur portefeuille de crédit. Les plus usitées sont le Ratio du portefeuille à risque (ratio PAR) ; le Ratio des paiements retards ; et le Ratio du taux de recouvrement. Mais, c'est la méthode du ratio «PAR» qui est retenue dans la réglementation bancaire

régissant les mutuelles d'épargne et de crédit en zone UEMOA. C'est la méthode la plus appropriée du portefeuille à risque «PAR». C'est d'ailleurs cette méthode qui est utilisé par le CGAP et qui sert de base de comparaison entre les meilleures institutions de microfinance au niveau mondial. La formule utilisée est le total de l'encours des prêts retards sur total de l'encours de l'ensemble des prêts. Autrement dit, ce ratio est obtenu en divisant le total de l'encours des prêts affichant un retard par le total de l'encours de tous les prêts.

3.2 Les outils d'analyse et détails sur l'échantillon de l'unité de travail

Comme outils d'analyse, nous avons utilisé la représentation des graphes et le calcul du ratio PAR. Un retraitement des données a été fait. Il s'agit de la correction de certaines insuffisances notées dans la base. Les provisions pour créances douteuses et les abandons de créances sont pris en compte conformément à Tilman Bruett, Isabelle Barres, (2005). Les analyses sont faites autour des montants de dépôts, des crédits octroyés, des encours de crédits, des crédits en souffrance et le portefeuille à risque PAR. De la base des données mise à notre disposition, il ressort que les institutions de microfinance sont reclassées en quatre catégories. Il s'agit des associations, des mutualistes, des SARL et des SA. Sur un total de 64 institutions, nous avons retenu 52 soit 81,25% à partir de la base d'informations obtenue de l'agence. De ces 52 qui constitue la taille de notre échantillon, 16 appartiennent à la catégorie des associations, 27 à la catégorie des mutuelles, 3 à la catégorie des SARL et 6 à la catégorie des SA. Les données sont analysées et représentées avec Excel. Dans le cadre de cette étude, cinq agrégats ont

Les données sont analysées et représentées avec Excel. Dans le cadre de cette étude, cinq agrégats ont été invités. Il s'agit des montants de dépôts, des encours de crédits, des crédits octroyés, des crédits en souffrance et le portefeuille à risque (PAR). Avec les données obtenues sur ces cinq catégories d'institutions, nous sommes passés au calcul de la moyenne des agrégats. Ce sont ces moyennes qui ont permis de faire les projections et les analyses. Un regroupement de moyennes des agrégats est faite année par année. Ainsi, il ressort avec les recoupements que pour chaque catégorie d'institution et par année, nous avons l'allure de chaque agrégat mis à l'épreuve des faits.

4. Analyses des résultats

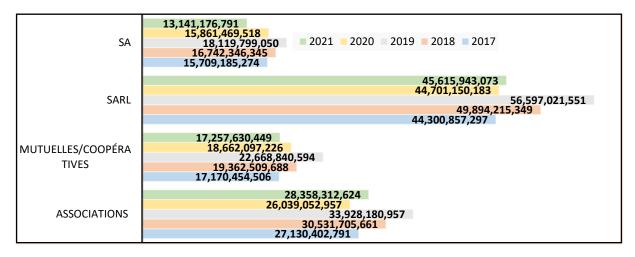
Il est question ici de présenter les résultats à partir des données obtenues de l'une des structures de surveillance du secteur de micro finance au Bénin. Comme Claude Royer (2005), le PAR est utilisé pour apprécier la performance des crédits des institutions. Les données utilisées concernent la période de 2017 à 2021, avec l'année 2019 considérée comme l'année de référence. Cette année est désignée comme référence du fait que c'est le début de la crise de covid 19 en Chine, en Europe, et en occident avant de faire son apparition au Benin en 2020. Nous avons recentré notre travail autour de cette période compte tenu des données mises à notre disposition par l'agence de surveillance de micro finance au Bénin.

Les représentations sont les suivantes :

4.1 L'évolution des montants de dépôts des clients durant la période

Cette évolution se dessine telle que présenter sur le graphe suivant.

Gaphe N°1: Evolution de 2017 à 2021 des montants des dépôts (en FCFA) par catégories d'IMF



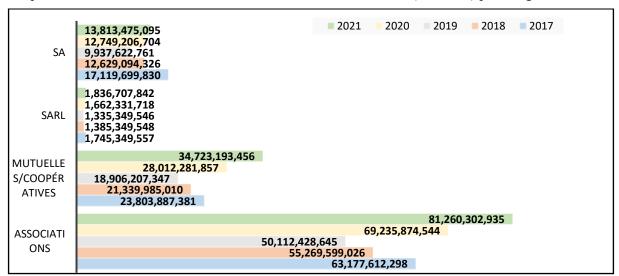
Source : à partir de l'analyse des données

Il ressort de ce graphe, que pour chaque catégorie d'institution mise à l'épreuve des faits, les montants de dépôts ont connu une évolution croissante de 2017 à 2019 avant de connaitre une chute en 2020. La chute a été constatée au niveau de toutes les catégories d'institutions. Pour les associations, un léger pic est encore noté entre 2020 et 2021. C'est idem au niveau des SARL. Cette croissance notée peut s'expliquer du fait de l'assistance ou de la politique des mesures du soutien du gouvernement à l'endroit de certains secteurs d'activité économique du pays. Au regard des informations issues du graphe, nous pouvons donc conclure que la covid a un effet sur les montants des dépôts des clients des institutions de micro finance au Bénin.

4.2 L'évolution des encours de crédits sur la période

Cette évolution se dessine telle que présenter sur le graphe suivant.

Graphe N°2: Evolution de 2017 à 2021 des encours de crédits bruts (en FCFA) par catégories d'IMF



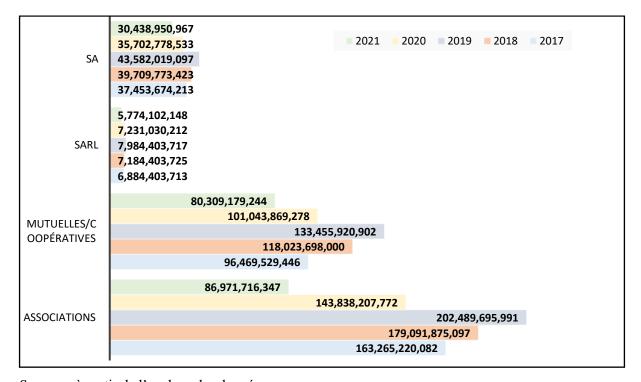
Source : à partir de l'analyse des données

Il ressort de ce graphe que les encours de crédit ont connu un accroissement au niveau de toutes les catégories d'institution mise à l'épreuve à partir de 2019 pour un pic en 2021. Un accroissement significatif est noté au niveau des encours de crédits des institutions de micro finance du Bénin. Mais de 2017 à 2019 c'est un mouvement contraire de décroissance des encours qui est noté. Cela peut s'illustrer comme quoi à partir de 2019 les demandes de financement ou la politique de financement des institutions n'a pas souffert négativement à cause de la Covid19 et qu'au contraire celle-ci a eu un impact positif sur la politique d'accompagnement des institutions à l'endroit des clients. Nous avons aussi constaté que le pic observé en 2021, peut illustrer ou attester les effets des mesures d'accompagnement des gouvernants à l'endroit de la population surtout la BCEAO, conformément à l'avis N°008-04-2020 relatif aux mesures en faveur des Institutions de Microfinance affectées par la pandémie de la Covid-19 qui stipule qu'exceptionnellement et pour accroitre la liquidité en faveur du secteur de la microfinance, le guichet spécial de refinancement des effets portés sur les petites et moyennes entreprises est élargi aux créances bancaires détenues sur les IMF. Cette disposition de la BCEAO à l'endroit des institutions a permis à ces dernières de mobiliser les ressources financières au profit des clients, ce qui illustre cet impact favorable de la Covid 19 sur les encours des crédits énumérés ici.

4.3 L'évolution des crédits octroyés sur la période

Cette évolution se dessine telle que présenter sur le graphe suivant.

Graphe N°3: Evolution de 2017 à 2021 des crédits octroyés (en FCFA) par catégories d'IMF



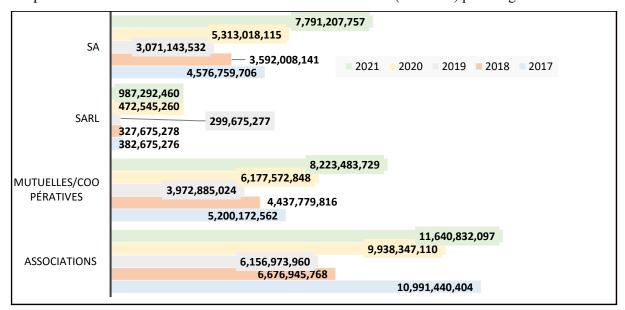
Source : à partir de l'analyse des données

Il ressort de ce graphe, que les crédits octroyés aux clients par les institutions ont connu une croissance au niveau de toutes les catégories d'institution de 2017 à 2019 avant de régresser progressivement jusqu'en 2021. Un pic est noté en 2019, illustrant ainsi que la Covid a impacté négativement l'octroi de crédit aux clients. Nous notons aussi que malgré la mesure de la BCEAO en 2020 à contrer les difficultés d'octroi de crédit au profit des clients, ceux-ci ont subi la politique de rationnement³ de crédit de la part des institutions. Les crédits octroyés entre 2020 et 2021 au profit des clients ont connu une nette régression et le constat est le même au niveau de toutes les catégories d'institution. Avec la taille des crédits octroyés au niveau des associations et des mutuelles on est tenté de dire que ces institutions sont plus disponibles à accompagner les clients que les SARL et les SA. Cela peut se justifier à partir du nombre que compte chacune de ces catégories d'institution sur le territoire.

4.4 L'évolution des crédits en souffrance sur la période

Cette évolution se dessine telle que présenter sur le graphe suivant.

Graphe n°4 : Evolution de 2017 à 2021 des crédits en souffrance (en FCFA) par catégories d'IMF



Source : à partir de l'analyse des données

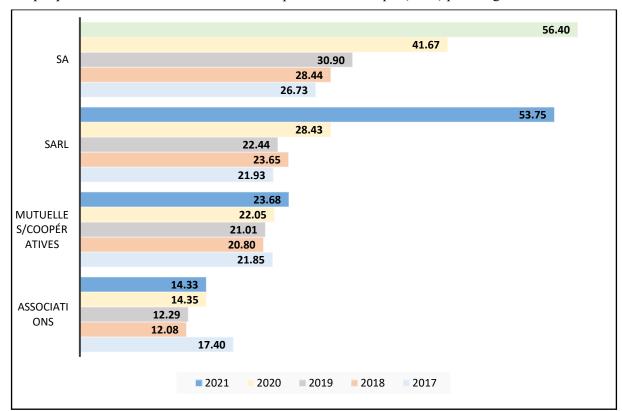
Il ressort de ce graphe, que les crédits en souffrance notés au niveau des institutions ont connu une décroissance au niveau de toutes les catégories d'institution de 2017 à 2019 avant de progresser jusqu'en 2021. Le pic est noté en 2019, illustrant ainsi que la Covid a impacté négativement les activités d'octroi de crédit au profit des clients à travers la détresse qui se note au niveau des crédits. Mais chose curiose, nous avons noté que la taille des crédits en souffrance est plus maitrisée dans les SARL que dans les associations. Ce constat nous amène à dire que dans les institutions de micro finance de grande taille, les techniques de recouvrement seraient plus maitrisées qu'au niveau des institutions de petite taille. Les

³ Pour Abdelouhab SALAHDDINE (2016), il est défini comme la limitation des ressources financières à une personne à cause de la rareté de celles-ci.

associations et les mutuelles seraient plus vulnérables que les SARL et les SA. Aussi avec le graphe précédent, on a noté que les crédits octroyés par les SA et les SARL sont plus élevés que ce qui est noté au niveau des associations et des mutuelles. Ainsi, plus on mobilise les ressources au profit des clients plus le risque de voir les crédits en souffrance serait élevé.

4.5 L'évolution du portefeuille à risque (PAR) sur la période

Cette évolution se dessine telle que présenter sur le graphe suivant.



Graphique n°5: Evolution de 2017 à 2021 du portefeuille à risque (en %) par catégories d'IMF

Source : à partir de l'analyse des données

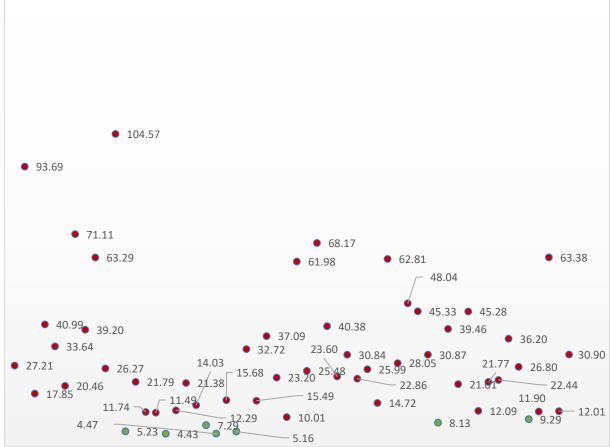
Au regard du graphe, il ressort que le portefeuille à risque (PAR) s'est dégradé au niveau des différentes institutions de micro finance mise à l'épreuve des faits. La dégradation est plus significative au niveau des SARL et des SA avec un PAR respectif de 53,75% et 56,40% en 2021. Pour les associations et les mutuelles il tourne respectivement autour de 14,33% et 23,68% en 2021. Mais un paradoxe est noté au niveau des associations. On note au niveau de cette catégorie d'institution que le PAR a connu une dégradation en 2017 avant de reprendre une amélioration jusqu'en 2019. A partir de cette année, une nouvelle dégradation jusqu'en 2021 est encore enregistrée. On note aussi que c'est au niveau des associations que le taux de dégration le plus bas est noté. Il est de 17,40% en 2017 avant de passer à 12,08% en 2018 et 12,29% en 2019. Entre 2020 et 2021 on note une dégradation similaire du portefeuille qui tourne respectivement autour de 14,35 et 14,33%. Avec ce ratio de PAR on remarque aisément que

les associations sont moins vulnérables que les mutuelles qui sont également moins vulnérables que les SARL et les SA. Avec la PAR, on remarque clairement que les institutions SA sont les plus vulnérables. On peut retenir que la Covid a eut un impact sur la qualité des crédits dès lors qu'avec ce ratio toutes les institutions objet de cette étude ont une moyenne supérieure à 10% qui constitue le référentiel selon MicroRate (2003). Les représentations de la Part du portefeuille à risque (en %) pour chaque IMF suivie en 2019, 2020 et 2021 se présentent comme suit.

4.6 L'évolution du portefeuille à risque (PAR) en % pour chaque IMF suivie 2021

Les graphes suivants illustrent ces évolutions telle que présenter sur le graphe suivant.





Source : à partir de l'analyse des données

Avec le graphe suivant illustrant la Part du portefeuille à risque (en %) pour chaque IMF suivie durant 2021, il ressort que la PAR détruite en 2021 est visible. C'est la représentation de la PAR de l'ensembles des institutions constituant chaque catégorie, contrairement au graphe n°5 qui s'est plus accentué sur la moyenne du portefeuille à risque de chacune des catégories sur les 5 années de disponibilité d'informations. La présentation ainsi faite nous a permis de voir qu'à l'intérieur de chaque catégorie il y a des institutions qui ont le taux de pourcentage raisonnable du portefeuille à risque qui est de 10%

(MicroRate, 2003). De toutes les façons, cette visibilité nous permet de rendre compte que la PAR est détruite à près de 98% pour les institutions de micro finance mise à l'épreuve des faits dans cette étude.

4.7 Discussion des résultats

Au regard des résultats obtenus, nous constatons que la covid 19 a un impact négatif sur la performance des crédits des institutions de micro finance confirmant ainsi les résultats de la BCEAO (2021) qui stipule que l'encours des crédits des SFD de l'UEMOA s'est accru de 168.961,5 millions de FCFA soit (+11,2%) par rapport à son niveau à fin mars 2020 pour se situer à 1.679.058,0 millions de FCFA. C'est au même résultat auquel nous avons abouti dès lors que la Covid19 a eu un impact sur les encours de crédit des institutions de micro finance au Bénin. Ces résultats sont allés dans le même sens que ceux de la BCEAO 2021. De même, un peu comme les crédits en souffrance des institutions avec la Covid 19 au Bénin, Fatima Zahra Erraji, Radouane Sidky (2021) ont découvert aussi que la Covid-19 a affecté le système bancaire marocain, notamment à travers l'accélération des créances en souffrance, les tensions sur les liquidités ou encore le ralentissement de la distribution des crédits. Pour ces auteurs, avec la Covid 19 en 2020, l'encours des créances en souffrance a fortement progressé courant cette année, passant de 69,9 Mrd MAD à fin 2019 à 80,2 Mrd MAD à fin décembre 2020, soit une augmentation de 10,3 Mrd MAD en une année, la plus forte progression de l'encours sur la dernière décennie au Maroc. Nos résultats confortent également ceux de Grameen (2020) qui concluent que les activités de micro finance sont impactées par la Covid 19 avec une augmentation potentielle du portefeuille d'impayés et une réduction de la demande de crédit. Comme l'a conclue Ramzi Benkraiem (2013), nous allons retenir qu'en période de crise les IMF ont de difficultés et même plus que d'autres entreprises.

4.8 Contribution théorique et managériale

L'apport théorique de cette recherche réside dans le fait qu'elle a pu mettre en évidence l'incertitude dans laquelle les IMF opèrent avec la COVID 19. Tous les agrégats ont réagi négativement avec la Covid 19 au point où le portefeuille à risque a atteint le niveau le plus inquiétant jamais atteint dans l'histoire des micros finance au Bénin. Cette étude a essayé de ressortir l'asymétrie d'information et relative à la dégradation du portefeuille de crédit que seuls détiennent les dirigeants et les actionnaires. Cette recherche a permis de mettre un accent sur les difficultés et les risques que courent les IMF à travers les crédits en souffrance. Elle donne également une idée sur l'ensemble des tensions de trésorerie des institutions. Du point de vue managérial, cette recherche retrace les difficultés des IMF sur leur trésorerie à travers les montants de dépôts des clients qui ont connu une baisse dû à la Covid. Les montants de dépôts des clients constituent une source de refinancement des IMF non négligeable. Cette recherche constitue un repère qui peut servir de base pour un appui financier aux IMF. C'est dans ce sens que nous invitons les gouvernants et les institutions de Bretton Woods à réfléchir sur la politique d'accompagnement de ces institutions à travers un appui financier.

5. Conclusion

Dans ce travail, il est question d'analyser les effets de la Covid 19 sur la performance des crédits des institutions de microfinance au Bénin. Il s'agit de voir l'impact de la Covid sur les montants des dépôts des clients, sur les encours de crédits, sur les crédits octroyés, sur les crédits en souffrance. C'est le portefeuille à risque, le ratio qui permet le plus souvent de mesurer la performance des crédits des institutions. Pour y arriver, nous avons recourir à une analyse des données issues de la base de l'agence de surveillance des activités de micro finance au Bénin. Les données analysées s'étendent sur cinq ans de 2017 à 2021, selon les informations mises à notre disposition par cette agence. Un retraitement desdites données a été fait à travers la correction de certaines informations jugées non crédibles et non cohérentes, ce qui nous a amené sur un total de 64 institutions à retenir 52 soit 81,25% des institutions figurant dans la base. Les institutions sont classées en quatre catégories de différentes tailles. Une catégorie est relative aux associations avec 16 institutions, 27 pour la catégorie des mutuelles, 3 pour celle des SARL et 6 pour la catégorie des SA. L'Excel nous a permis de faire les graphes et de voir l'évolution des agrégats invités dans l'étude. Dans l'impossibilité de représenter les données des 52 institutions, nous avons procédé à un regroupement année par année des agrégats et s'en est suivie la moyenne des données relatives à chaque agrégat et sur chaque institution pendant les cinq ans. Ce sont ces moyennes d'informations que nous avons représentées pour chaque agrégat afin de voir l'impact effectif de la Covid 19 sur la performance des crédits dans le secteur de la micro finance au Bénin. On retient aux termes des analyses et des graphiques, que la covid 19 a un effet sur les agrégats mise à l'épreuve des faits. Les montants de dépôts des clients ont connu une évolution croissante de 2017 à 2019 avant de chuter en 2020. La chute a été constatée au niveau de toutes les catégories d'institutions. Nous pouvons donc conclure que la covid 19 a un impact négatif sur les montants des dépôts des clients des IMF au Bénin.

Pour ce qui concerne les encours de crédit, il ressort donc que ceux-ci ont connu un accroissement au niveau de toutes les catégories d'institution à partir de 2019 pour un pic en 2021. Mais, de 2017 à 2019, c'est un mouvement contraire de décroissance des encours de crédit qui est noté. Nous pouvons donc retenir que la Covid 19 a un effet stimulateur sur les encours de crédit dès lors que ces derniers ont connu une croissance à partir de 2019 après une décroissance notée de 2017 à 2019.

Pour ce qui concerne les crédits octroyés, il ressort des graphes que les crédits octroyés aux clients par les institutions ont connu une croissance au niveau de toutes les catégories d'institution de 2017 à 2019, avant de régresser progressivement jusqu'en 2021. Un pic est noté en 2019, illustrant ainsi que la Covid 19 a impacté négativement l'octroi de crédit aux clients.

Pour ce qui est des crédits en souffrance notés au niveau des institutions, ceux-ci ont connu une décroissance au niveau de toutes les catégories d'institution de 2017 à 2019 avant de progresser jusqu'en

2021. Le niveau le plus bas est noté en 2019, illustrant ainsi que la Covid a impacté négativement les activités d'octroi de crédit à travers la détresse qui est notée à leur niveau.

Pour le portefeuille à risque, il est constaté qu'il s'est dégradé au niveau des différentes institutions de micro finance mise à l'épreuve des faits. La dégradation est plus significative au niveau des SARL et des SA avec un PAR respectif de 53,75% et 56,40% en 2021. Pour les associations et les mutuelles, il tourne respectivement autour de 14,33% et 23,68% en 2021.

Avec la représentation visible de l'ensemble de la Part du portefeuille à risque (en %) pour chaque institution suivie durant 2021 on remarque nettement que plus de 98% des institutions ont un PAR supérieur à 10% ce qui confirme véritablement la destruction du portefeuille de crédit des IMF au Bénin. On retient donc que la Covid 19 a eu un impact négatif sur la performance des IMF au Bénin. Les résultats de ce papier doivent permettre aux responsables du secteur de microfinance et aux gouvernants de prendre davantage des mesures d'accompagnement en vue de soulager et de renforcer le refinancement des IMF au Bénin.

Comme limite à ce travail, nous n'avons pas pu faire les analyses suivant le trimestre comme le font les institutions de la sous-région à travers leur rapport comme la BCEAO et l'UEMOA, car la Covid19 est intervenue au cours d'un trimestre donné de 2020 au Bénin et il serait plus judicieux de faire l'analyse trimestriellement.

Toutefois, si la Covid19 a eu un impact significatif sur les institutions de micro finance au Bénin, qu'en serait-il pour les autres secteurs d'activités au Bénin? Cette interrogation va nous conduire à nous intéresser à l'impact de la Covid 19 sur la rentabilité financière des PME du secteur éducatif ou du secteur sanitaire au Bénin, telle serait notre prochaine piste de réflexion. Donc, la perspective de ce travail est de s'intéresser à l'impact de la Covid19 sur le secteur éducatif ou sanitaire au Bénin. Il serait intéressant que des études d'impact de la Covid 19 soient faites dans des secteurs vitaux de chaque pays pour des meures d'accompagnement plus juste des dirigeants et des gouvernants.

Bibliographie

- [1] Abakaeva J., Glisovic-Mezieres J. (2009), CGAP, les dépôts représentent-ils une source stable de financement pour les institutions de microfinance ? P- 4, E-mail : cgap@worldbank.org;
- [2] Abdesslam M. Le Pendeven B. (2015) PME: nouveaux modes de financement, www.fondapol.org, 2 P-46;
- [3] Adair P., Berguiga I., (2010), les facteurs déterminants de la performance sociale et de la performance financière des institutions de microfinance dans la région MENA : une analyse en coupe instantanée ; région et développement Vol18 n° 32 P174-205 ;
- [4] Adair, P., Fhima, F. (2013), le financement des pme en Tunisie : dépendance à l'égard des banques et rationnement du crédit. Revue internationale PME, Vol 26 n°3 4, 2013 P.117-138 ;
- [5] Adolf A. Berle, JR, Gardiner C. Means (1932), the modern corporation and private property Transaction Publichers (USA). 2-6 P-24;
- [6] Africapractice (2005), Access to Finance: Profiles of African SMEs, london, document de travail préparé pour Jetro disponible Repère N°7-P.4 www.africapractice.com/uploads/JETRO.pdf;

- [7] Alexandre H. et Buisson-Stéphan H. (2014), l'impact de la crise de 2008 sur le rationnement du crédit des PME françaises, revue internationale P.M.E. volume 27 n 2 ; 2014-p.95-113 ;
- [8] Anceaux F., Sockeel P. (2006), mise en place d'une méthodologie expérimentale : hypothèses et variables ; RSTI ISI 8/2003. Systèmes d'information coopératifs, P.75-93 ;
- [9] Arrow, KJ. (1963), Uncertainty and the Welfare Economies of Médical Care, American Economie Review, (décembre), pp. 941-973;
- [10] Aryeetey, E. (1998), Informal Finance for Private Sector Development in Africa, Economic Research Papers n° 41 P.17, Banque africaine de développement;
- [11] Awoki T. T. (2018), gestion des impayés dans les systèmes financiers décentralisés au Togo, revue Ramres, série économie gestion, Vol 1 N°2- Pp 189-205;
- [12] Azokly,R. (2010). Les innovations réussies en matière de recouvrement des impayés des IMF. International Fund For Agricultural Developement (IFAD), 2- 12 P 18;
- [13] Barlet K. (2010), les dépôts représentent-ils une source stable de financement pour les IMF ? BIM, n° 23- p3 ;
- [14] Barneto, P., Gregorio, G. (2009). Finance DSCG 2 : Manuel et applications. Dunod 2ème éd. P784;
- [15] BCEAO (2021), situation de la microfinance dans l'UMOA au 31 mars 2021, courrier.bceao@bceao.int www.bceao.int; 1-2p4;
- [16] BEI (2020), initiative pour l'accès des pme aux financements, P 8;
- [17] Benkraiem Ramzi (2013), financement des pme, pourquoi est-il plus dur d'accéder aux crédits en temps de crise ? les Echos Entrepreneurs, 1-3 P 32;
- [18] Bureau Benjamin, Anne Duquerrot, Julien Giorgi (2021), l'impact de la crise sanitaire sur la situation financière des entreprises en 2020 : une analyse sur données individuelles, G2021/03 Working paper ; 2(8-12) P 62 ;
- [19] CGAP (2003), directives concertées pour la microfinance, définitions de certains termes, ratios et retraitements financiers dans le domaine de la microfinance ; CGAP www. cgap.org. P 34 ;
- [20] Chambre Consulaire Regionale Uemoa CCR, (2020), impact de la pandémie du Covid 19 sur le secteur privé de l'UEMOA, 5-11- P.58;
- [21] Claude Royer (2005), calcul, analyse et gestion du portefeuille à risque (par), Desjardins ; P38 ;
- [22] CNCC (2020), conséquences des effets de la crise liée au Covid-19 sur les arrêtés comptables de l'exercice 2020 (IFRS Banques) 2-9- P.15 ;
- [23] Dette publique et pandémie de Covid-19: définitions et statistiques (2021) www.lafinancepourtous.com/decryptages/politiques-economiques/economie francaise/encours_de_credits/ du 24/08/022 à 15h40;
- [24] Dionne G. (1981), le risque moral et la sélection adverse : une revue critique de la littérature, l'actualité économique ; Volume 57, numéro 2, avril–juin 1981, p.193–224 ;
- [25] Doligez F. (2004), Comment concevoir et apprécier l'impact dans le domaine de la microfinance ? 26p F3E, IRAM, Paris ;
- [26] Ehrlich, I. and Becker, G.S. (1972), Market Insurance, Self-Insurance and Self-Protection, Journal of Political Economy, pp. 623-648;
- [27] Elizabeth Berthe, Shailey Tucker, Cécile Voigt (2021), impact de la Covid 19 sur les FinTech; Microsave Consulting MSC;
- [28] Fadoua A., Said R. (2017), Sources de financement des pme et contraintes de survie, esj. V13 n° 25 P 318 ;
- [29] Fatima Z. Erraj, Sidky R. (2021); le secteur bancaire marocain face à la crise Covid 19, Note d'analyse, 9-14- P40;
- [30] Fondation Grameen crédit agricole (2020), Comment le Coronavirus affecte le secteur de la microfinance, Microfinance et Social Business; P-5;
- [31] Gonnet M., Kelly R., (2018) le financement des TPE/PME et la sécurisation des investissements, 2 (5-18) P52;
- [32] Honlonkou, A., Acclassato, D. et Quenum, C. (2006), Déterminants de la performance de remboursement dans les IMF au Bénin. Annals of Public and Cooperative Economics, 53–81;

- [33] Hulme D., 1997: Impact Assessment Methodologies for Microfinance: A Review, CGAP, 45 p. & annexes;
- [34] Jensen, M.C.; W. H. Meckling, 1976. Can the corporation survive? University of Rochester;
- [35] Keje M. Hugues, (2022); Performance financière et sociale des institutions de Microfinance: Analyse empirique par enveloppement des données; Economics School of Louvain ESL, P 71,: http://hdl.handle.net/2078.1/thesis: 26498;
- [36] Kone T. Meyliet (2020), avis N°008-04-2020 relatif aux mesures en faveur des Institutions de Microfinance affectées par la pandémie du Covid-19, BCEAO;
- [37] Lanha, M. (2012) Résolution des problèmes d'information en microfinance. Analyse à partir de la stratégie de Vital-Finance Bénin. Mondes en développement, P. 47-62;
- [38] Lefilleur J. (2008), comment améliorer l'accès au financement des pme d'Afrique subsaharienne ? n° 227- P. 153-174 ;
- [39] Microfinance African Institutions Network, (2019), rapport d'analyse des performances des IMF membres ; 1ère édition, P-25 ; www.mainnetwork.org ;
- [40] MicroRate & all (2003), Indicateurs de Performance pour les Institutions de Microfinance ; 2-5 P26 :
- [41] Pauly, M.V. (1974), Overinsurance and Public Provision of Insurance, Quarterly Journal of Economies, (février), pp. 44-62;
- [42] Piette C., Zachary M.D. (2015), la sensibilité à la crise du financement des PME en Belgique ; (1-4)P16;
- [43] Pony, L.(2013). Les repères clés de la gestion d'une entreprise en Afrique : structures organisationnelles et établissements de microfinance. Yaoundé : Ed. l'Harmattan. ISBN : 978-2-343-00886-8 ;
- [44] Reille X., Kneiding C. et Meritxell M. (2009), impact de la crise financière sur les institutions de microfinance et leur clientèle; Résultats de l'enquête d'opinion du CGAP- 4p;
- [45] Rochester, NY, 1976. Center for Research in Government Policy and Business Working Paper, n. PPS 76-4/1976;
- [46] Romain Girac (2021), Crise sanitaire : quel impact sur les fonds propres des TPE et PME ? SIC Mag N° 406 juillet aout 2021, 2p;
- [47] Rosenberg R., Robert C. (1999): étude spéciale, mesurer des taux d'impayés en IMF : les ratios peuvent être dangereux pour votre santé, étude spécial N°P-20 ;
- [48] Salahddine A., Mlle. Hachimi A., M Madjidi A. ZIN (2016), le rationnement de crédit : théories et pratiques revue marocaine, vol 3 n°7. P 25 ISSN : 2028-4713 ;
- [49] Sergio Arzeni, OCDE (2009) l'impact de la crise mondiale sur le financement des PME et de l'entrepreneuriat et les réponses en termes d'action des pouvoirs publics, Pp1-82;
- [50] Tillman B.,Barres I.(2005), Mesurer la performance des institutions de microfinance ; 32 Pp 58 ;
- [51] Voukeng G. B. (2016), analyse des causes des impayés dans le processus d'octroi de crédit dans les IMF au cameroun : cas de la bourse d'épargne et de crédit (bec), HEC-Ecole de gestion de l'ULg. PP 1-92 -http://hdl.handle.net/2268.2/1941;